

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Editorial de juillet 2023

Chères lectrices, chers lecteurs

Les images et les comptes rendus du séisme qui a frappé le 6 février 2023 le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie sont bouleversants. Il s'agit du plus grave séisme enregistré en Turquie depuis 1939. Il a fait plus de 60 000 morts dans les deux pays, auxquels s'ajoutent tous les blessés et tous ceux qui ont perdu leur logement.

La situation humanitaire sur place est épouvantable. Comme toujours dans ce genre de catastrophe, les conséquences sont multiples et se feront sentir très longtemps, que ce soit dans la tête des victimes, dans les infrastructures détruites, dans la situation économique de la région ou dans les mouvements migratoires. La récente élection présidentielle, remportée par M. Erdogan, influe-elle aussi sur la décision des citoyens de rentrer au pays ou d'en partir.

Dans le présent numéro de GOING HOME, nous braquons, six mois après la catastrophe, nos projecteurs sur la Turquie, sur les derniers développements politiques, sur le travail local du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et, surtout, sur l'aide apportée aux régions frappées par le séisme.

La Turquie est un pays important pour la thématique « Retour et réintégration ». Le nombre des candidats au retour est élevé, et dans le cadre d'un projet pilote, l'aide dont bénéficient ceux qui sont volontaires pour rentrer est assurée depuis juillet 2022 par les services conjoints de réintégration de Frontex. Nous vous expliquons tout cela en détail dans le présent numéro, de même que la formation sur le terrain au conseil en vue du retour en Turquie.

La Turquie est aussi l'un des pays depuis lesquels des réfugiés sont réinstallés et d'où sont opérés de nombreux regroupements familiaux. L'OIM nous propose donc un article sur une mission de réinstallation de réfugiés en Suisse depuis la Turquie et un autre sur un exemple de regroupement

familial. Istanbul possède par ailleurs l'un des plus grands aéroports du monde, et nous vous expliquons comment s'y déroule l'aide au transit apportée par l'OIM.

Parmi les autres sujets que nous abordons dans ce numéro figurent notamment une étude réalisée par l'OIM sur mandat du SEM concernant les perspectives en matière de retour volontaire et de réintégration au Maghreb, et un entretien avec deux collaborateurs de longue date qui s'appêtent à nous quitter. Ils s'y remémorent certains aspects de leur parcours professionnel et nous donnent l'un ou l'autre conseil pour l'avenir.

Nous profitons de l'occasion pour les remercier une nouvelle fois pour leur engagement et pour leur travail.

Bonne lecture à tous !

Berta Fernández-Alfaro, cheffe de mission OIM Berne

Contenu

1. Thème principal

- Turquie : Élections générales de 2023
- Aide humanitaire, retour volontaire et réintégration après le séisme
- ILO à Ankara
- Cap sur le jour J : derniers préparatifs d'une réinstallation en Suisse
- Projet-pilote JRS pour la Türkiye
- Assistance au transit de l'OIM à Istanbul : l'envers du décor
- Enfin réunis : regroupement familial à partir de la Turquie

2. Conseil en vue du retour

- Supporting the Development of Return Counselling Capacities in Türkiye (ReConnect) Project: On-the-Job Training Programme for Return Counsellors, Istanbul
- Un turc pressé de rentrer
- Des délais et des hommes

3. What's new ?

- Interview de Joëlle Hediger
- Interview de Roberto Iannerelli
- Étude sur le Maghreb : les harragas réfugiés en Suisse peuvent-ils rentrer au pays ? Réflexions sur le retour volontaire et la réintégration en Algérie, au Maroc et en Tunisie



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

1. Thème principal

Turquie : Élections générales de 2023 (état au 01.06.2023)

Soysüren Ibrahim, Sektion Analysen SEM

La Turquie a élu au scrutin universel son Assemblée nationale le 14 mai 2023 et son président lors d'une élection en deux tours, les 14 et 28 mai 2023. Le Président sortant Recep Tayyip Erdoğan a été reconduit pour un troisième mandat de 5 ans. Son parti, le Parti de la justice et du développement (AKP), et l'alliance populaire qu'il a créée sont sortis gagnants malgré un recul certain en comparaison avec les élections générales précédentes de 2018.

Le système électoral complexe favorisant les alliances entre partis politiques, trois principales ont participé aux élections : L'Alliance populaire (*Cumhur İttifakı*) est composée des partis politiques suivants : AKP, Parti d'action nationaliste (MHP), Nouveau parti de prospérité (YRP), Parti de la cause libre (HÜDA-PAR), Parti de la gauche démocratique (DSP). L'Alliance de la nation (*Millet İttifakı*), qui a soutenu le principal candidat de l'opposition Kemal Kılıçdaroğlu a été composée de son parti, le Parti républicain du peuple (CHP), Bon Parti (İYİP), Parti de l'Avenir (GP), Partie de la Démocratie et du Progrès (DEVA), le Parti de la Félicité (SP) et le Parti Démocrate (DP). Enfin le parti pro-kurde, Parti démocratique des peuples (HDP) a créé l'Alliance de travail et de liberté (*Emek ve Özgürlük İttifakı*) avec plusieurs mouvement de gauche, à commencer par le Parti des travailleurs de Turquie (TIP). Cette dernière alliance a également soutenu Kemal Kılıçdaroğlu pour les élections présidentielles.

Elections présidentielles : Lors du premier tour, le 14 mai 2023, 55 millions d'électeurs ont voté et la participation s'est élevée à 87 %. Recep Tayyip Erdoğan a reçu 49.52% des votes tandis que son principal opposant Kemal Kılıçdaroğlu a obtenu 44.88%. Le candidat d'une alliance de petits partis nationalistes (Ata), dont le Parti de Victoire (ZP) ouvertement xénophobe et raciste, Sinan Oğan a eu 5 % des votes. Au deuxième tour, Recep Tayyip Erdoğan a eu 52 % des 53 millions de votes valables. Kemal Kılıçdaroğlu a obtenu 48 %.

Elections parlementaires : La participation s'est élevée à 89 %. Le parti du président a gardé sa place en tant que premier parti politique du pays, de même que l'alliance populaire dont il fait partie. L'AKP a obtenu 35 % des votes tandis que le CHP, son principal rival, a reçu le soutien des 25 % des votants. La distribution des sièges au parlement est favorable au président sortant avec au total 323 députés pour les partis de l'alliance populaire, contre 212 pour l'alliance de nation et 65 pour l'alliance de travail et liberté.

Votes à l'étranger : La participation aux élections en dehors du pays a été nettement moins importante. Sur 3.4 millions d'électeurs, 54 % ont voté au premier tour. La participation a augmenté au deuxième tour à 55 %. Le soutien pour le président Erdogan a été nettement plus prononcé à l'étranger : 57 % des votants ont voté pour lui au deuxième tour. Les ressortissants turcs en Suisse quant à eux ont eu une position différente. La participation y a été plus élevée, à savoir 63 %. Kemal Kılıçdaroğlu a obtenu 57 % des 66 162 votes tandis que Recep Tayyip Erdoğan a reçu 43 %.

Commentaires : Divers incidents ont été signalés par des médias de l'opposition qui entacheraient les résultats des élections. Les rapports des observateurs du Conseil de l'Europe soulignent « des conditions de concurrence inégales » qui aurait créé un « avantage injustifié » au profit du camp présidentiel. En effet, la très grande majorité des médias et les moyens étatiques ont été largement mobilisés pour le président et son parti.

Les résultats concernant le parlement montrent clairement que le soutien au pouvoir en place reste important contrairement aux pronostics. Les élections semblent (re)confirmer un fait : le conservatisme islamiste et nationaliste est bien ancré au sein d'une large partie de la population en Turquie. Malgré la volonté vive de l'autre partie, plus laïque, diverse et désireuse de changements profonds, elle domine toujours la scène politique et c'est elle qui arrive toujours à déterminer la couleur de la force gouvernementale.

Sur le plan économique, l'état déficitaire du budget du pays, aggravé par de très grandes dépenses durant la période préélectorale, la chute de la valeur

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

de la livre turque, qui continue après les élections, et l'inflation élevée sont largement soulignés. Dans ce contexte, une crise économique aiguë ne serait pas exclue. Tout cela pourrait pousser le régime en place à plus de répression et de restrictions à l'encontre des libertés publiques et droits démocratiques, à commencer par les libertés d'expression et de manifestation.

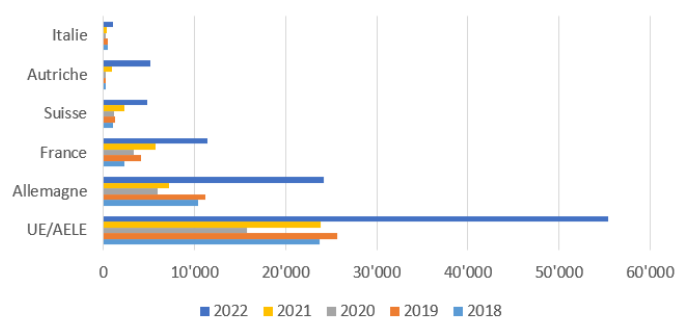
A cela, il faut ajouter le désespoir qui pourrait s'installer dans les milieux de l'opposition. Il ne serait par conséquent pas étonnant de voir des changements et même des transformations profondes dans le paysage politique turc, surtout en ce qui concerne l'opposition.

Conséquences pour la Suisse / pour le SEM : La réélection de Recep Tayyip Erdoğan pourrait être vue comme un indice allant dans le sens de la continuité en ce qui concerne le rôle que la Turquie joue en lien avec les flux migratoires vers l'Europe en tant que pays de transit qui abrite le plus grand nombre de migrants internationaux forcés au monde. Quant aux arrivées en Suisse, il faut prévoir que les demandes d'asile en provenance de la Turquie continuent à augmenter. Une augmentation plus importante ne devrait également pas être exclue, surtout si la répression s'accroît et si les prévisions pessimistes sur le plan économique se réalisent. Enfin, il faut surtout souligner la situation défavorable du mouvement kurde, des mouvements pour la défense des droits de femmes et des personnes LGBTIQ+ ainsi que celle de l'extrême gauche. Ceux-ci ont clairement opté pour l'opposition. Leurs cadres et leur base risquent par conséquent de faire l'objet de plus de répression, ce qui pourrait obliger de plus en plus d'entre eux à partir en exil. Pour certains d'entre eux, la Suisse pourrait être considérée comme un pays de destination.

Demandes d'asile turques en Suisse dans les pays voisins et dans l'espace UE/EFTA depuis 2018

| | Suisse | % Suisse/ UE-AELE | UE/AELE | Allemagne | France | Autriche | Italie |
|--------|--------|-------------------|---------|-----------|--------|----------|--------|
| 2018 | 1'005 | 4.2% | 23'700 | 10'400 | 2'300 | 200 | 450 |
| 2019 | 1'287 | 5.0% | 25'700 | 11'200 | 4'100 | 300 | 450 |
| 2020 | 1'201 | 7.6% | 15'800 | 6'000 | 3'300 | 300 | 200 |
| 2021 | 2'330 | 9.8% | 23'800 | 7'200 | 5'700 | 900 | 350 |
| 2022 | 4'791 | 8.6% | 55'400 | 24'200 | 11'400 | 5'100 | 1'100 |
| 2023/4 | 1'600 | 7.2% | 22'100 | 13'000 | 4'000 | 850 | 500 |

Demandes d'asile turques en Suisse dans les pays voisins et dans l'espace UE/EFTA (2018-2022)



Aide humanitaire, retour volontaire et réintégration après le séisme

Tognotti Maria Chiara, OIM

L'aide humanitaire de l'OIM en Turquie

Le pays a été frappé par deux séismes, qui ont provoqué des dégâts effroyables dans onze provinces du sud-est, tuant plus de 50 000 personnes, en blessant plus de 100 000 autres et en forçant quelque trois millions à fuir la région. Dans ce genre de catastrophe, la rapidité des secours est décisive pour les survivants, et il est indispensable de soutenir les efforts de reconstruction du gouvernement et de ses partenaires.

L'OIM Turquie est intervenue quelques heures seulement après le séisme, alors que celui-ci avait causé la mort de trois de ses collaborateurs et endommagé ses installations. Elle s'est fixée comme objectif de soutenir les efforts des gouvernements pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population touchée et pour lancer les premières mesures de reconstruction, en organisant notamment une collecte de dons. Elle espérait recueillir 111 millions de dollars et a fini par récolter 51 % de cette somme.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Le 24 mai 2023, l'OIM avait distribué 1,1 million de moyens de secours dont près de 10'000 abris d'urgence. En plus de satisfaire les besoins fondamentaux tels que l'accès aux denrées alimentaires, à l'eau potable et aux installations sanitaires et un abri digne, l'OIM collabore avec ses partenaires nationaux pour améliorer l'accès aux soins médicaux et aux services de protection et soutient les entreprises touchées dans le cadre des mesures de reconstruction. Elle co-dirige en outre en Turquie le domaine «installation provisoire». Les capacités de la chaîne d'approvisionnement de l'OIM dans le pays ont joué un rôle déterminant pour l'acheminement rapide des importants dons de matériel vers la population sinistrée.

« Nous avons reçu des dons en nature pour une valeur de plus de 10 millions de francs. Ces dons sont très importants pour apporter une aide humanitaire rapide et appropriée car d'importants moyens de secours tels que les tentes, les matelas et le matériel médical viennent rapidement à manquer sur les marchés locaux en raison de l'explosion de la demande au lendemain de la catastrophe », explique Claudia Natali, cheffe de mission suppléante de l'OIM en Turquie.

Le séisme a affecté d'autres programmes de l'organisation.

Après une brève introduction aux activités d'aide au retour volontaire au départ ou à destination de la Turquie, nous ferons le point sur les effets du séisme sur le retour volontaire.

Retour volontaire assisté au départ ou à destination de la Turquie

Depuis 2009, l'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) constitue l'un des programmes phares de l'OIM en Turquie. Elle fait partie intégrante de la gestion des migrations. Le programme AVRR facilite le retour et la réintégration dans des conditions sûres, ordonnées et humaines des migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans un pays d'accueil ou de transit et qui sont volontaires pour rentrer dans leur pays sans en avoir les moyens.

En 2022, l'OIM a aidé 2242 migrants à rentrer dans leur pays au départ de la Turquie et à se réintégrer dans leur famille et dans leur communauté

d'origine, principalement au Pakistan, en Haïti, en Asie centrale et en Afrique du Nord.

Aide aux ressortissants turcs qui rentrent en Turquie

Le programme AVRR vient aussi en aide à des ressortissants turcs qui quittent l'étranger, et notamment un pays européen, pour se réinstaller en Turquie.

En 2022, 192 Turcs rentrant au pays ont bénéficié de l'aide de l'OIM dans le cadre des mesures d'aide au retour volontaire financées par les États européens. Il s'agissait principalement d'hommes repartant seuls. On compte également 13 familles. Les principaux pays de départ de ces personnes ont été l'Allemagne, suivie par la Belgique et la Suisse et d'autres pays tels que les Pays-Bas, l'Estonie, la Norvège, la Finlande, la Bosnie et Herzégovine, la Roumanie et le Luxembourg.

Coup de projecteur sur l'aide à la réintégration

L'OIM offre aux Turcs qui rentrent au pays, avec l'aide financière des États de l'Espace économique européen, des colis de réintégration qui contiennent généralement des prestations en nature servant à couvrir les frais d'hébergement provisoire, d'achat d'appareils ménagers, de participation à des formations professionnelles, d'aide à la création d'entreprise, etc. Certains programmes permettent d'obtenir une aide en espèces. L'aide au retour sous forme de prestations en nature est mise en œuvre par les personnes qui rentrent au pays en collaboration avec les conseillers au retour de l'OIM, qui les aident à acheter les biens nécessaires, à établir un plan d'affaires (dans des secteurs tels que l'agriculture, le petit commerce de détail ou l'industrie de transformation, qui dépendent de la demande), à prendre contact avec les services sociaux et les services médicaux de leur commune d'origine, à s'inscrire à des formations professionnelles, etc. L'OIM fournit l'aide au retour dans le respect des exigences des donateurs et de ses propres normes d'acquisition, mais les bénéficiaires peuvent être renvoyés à des prestataires externes si nécessaire.

Les aides à la réintégration sont mises en œuvre par les Turcs qui rentrent au pays sous les instructions de collaborateurs spécialisés de l'OIM qui connaissent et comprennent très bien la société turque, la situation économique, les services

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

sociaux disponibles, etc. Ces collaborateurs servent d'intermédiaires entre les candidats au retour et les bureaux de l'OIM dans le pays de destination. Mais le plus important, c'est qu'ils sont là pour conseiller les personnes pendant tout le processus de réintégration, au-delà de l'aide au retour pure et simple. Ce travail consiste notamment à proposer une assistance virtuelle avant le départ, ou à prendre contact avec la famille et les amis restés en Turquie afin de consolider le volet social du retour. La Turquie est l'un des pays prioritaires désignés par l'office fédéral allemand des migrations et des réfugiés pour que leurs ressortissants réfugiés en Allemagne qui souhaitent rentrer au pays bénéficient d'une assistance virtuelle. Elle fait aussi partie d'un projet pilote de l'OIM Belgique, qui vise à améliorer la dimension économique de la réintégration par une aide plus importante aux entreprises, à la formation professionnelle et aux activités de groupe pour les migrants qui souhaitent rentrer en Turquie.

Conséquences du séisme du 6 février

Hormis Istanbul, le sud-est de la Turquie est la région qui attire le plus de candidats au retour et à la réintégration soutenus par l'OIM. Des villes telles que Gaziantep, Adana ou Mardin et les provinces proches ont vu revenir en 2022 de nombreuses personnes, tendance qui se poursuit en 2023. Malgré les deux séismes qui ont secoué le pays le 6 février, les candidats au retour sont toujours disposés à rentrer dans le cadre d'un programme AVRR, y compris dans les régions proches des zones sinistrées. Si certains ont décidé de repousser leur départ à cause des séismes, d'autres y ont puisé une motivation supplémentaire de rentrer le plus vite possible pour retrouver leurs proches dans les régions touchées et leur offrir un soutien émotionnel et matériel. Face à cette situation, l'OIM a renforcé son approche de la protection afin de garantir la sécurité des personnes qui rentrent dans ces provinces et de leur apporter un soutien approprié. Ainsi, l'OIM fournit notamment des conseils personnalisés dans les centres de répartition et les camps, des services médicaux et une aide à distance pour la mise en œuvre des aides à la réintégration dans les zones touchées, et aide les intéressés à dresser des plans de réinsertion de remplacement lorsque le plan initial est jugé irréalisable du fait du

séisme. L'OIM Turquie effectue en outre un exercice interne pour recueillir des informations auprès des personnes rentrées en Turquie afin de comprendre les effets du séisme sur le processus de décision concernant le retour volontaire. Cela ne pourra qu'améliorer la compréhension globale des liens entre les catastrophes naturelles et les modèles de retour au pays qu'elles déclenchent.

ILO à Ankara

Gyalzur Tsewang Dorje

Je travaille depuis septembre 2021 comme agent de liaison pour les questions d'immigration (Immigration Liaison Officer [ILO]) pour le SEM à l'ambassade de Suisse à Ankara. Cette activité me plaît beaucoup car elle m'offre un quotidien très varié dans un pays passionnant. En effet, la Turquie, aux portes de deux continents, est riche d'une histoire aussi fascinante que longue, marquée depuis toujours par des mouvements de population. C'est toujours le cas aujourd'hui. Sa situation géographique agit comme un aimant et fait d'elle un pays de destination et de transit important pour les personnes poussées à l'exil, ce qui ne va pas sans quelques difficultés.

Du fait de sa proximité avec la Syrie, l'Irak ou encore l'Afghanistan, la Turquie revêt une importance capitale pour la politique extérieure migratoire de la Suisse, dont je représente les intérêts ici. Ma mission consiste notamment à observer la situation migratoire sur place et à encourager les autorités turques à offrir leur soutien et leur collaboration à la mise en place d'un système de gouvernance et de gestion des migrations. Je passe beaucoup de temps au bureau pour faire de la planification et pour participer à des discussions internes, mais je suis aussi souvent en déplacement, pour m'entretenir avec des partenaires turcs, des organisations internationales et des représentants d'États européens qui partagent les mêmes valeurs que la Suisse et qui font preuve d'un engagement comparable sur le terrain.

L'un des éléments clés de mon travail réside dans la planification et la surveillance de projets financés par le SEM. Fort de son expertise, le SEM s'efforce, avec

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

le concours d'organisations internationales, d'aider la Turquie à développer sa propre autorité migratoire, encore jeune. Le but est d'encourager la mise en œuvre de mesures étatiques respectueuses des droits que la communauté internationale reconnaît aux migrants et aux réfugiés dans les différentes procédures d'une autorité migratoire. Les projets en question portent sur différents aspects, par exemple améliorer l'accès à la procédure d'asile en Turquie, ou améliorer l'accès aux services de base au niveau des communes.

Dans le domaine du retour, le SEM encourage la mise sur pied en Turquie d'un système national d'aide au retour volontaire afin que les personnes contraintes de quitter le territoire turc aient le choix entre plusieurs modalités de retour et puissent, dans certains cas, bénéficier d'une aide supplémentaire à la réintégration dans leur pays d'origine. Avec l'aide du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), le projet du SEM enseigne aux collaborateurs de l'autorité migratoire turque des méthodes pour conseiller les personnes intéressées par un retour au pays de manière à leur permettre de prendre leur décision en toute connaissance de cause. Les conseillers apprennent aussi, et c'est un aspect essentiel de cette formation, à détecter les vulnérabilités et les besoins spéciaux des candidats au retour, afin de pouvoir leur proposer des mesures de soutien appropriées. Le projet prévoit par ailleurs la rédaction d'un manuel en turc afin que les conseillers puissent se référer durablement au contenu de la formation.

Mon quotidien de collaborateur d'une représentation suisse peut aussi receler des surprises et devenir quelque peu agité. Le 6 février dernier, deux séismes violents ont détruit des zones entières dans le sud-est de la Turquie, faisant des dizaines de milliers de morts. Dans un tel moment, on partage la consternation et le deuil de la population locale, mais il faut rester efficace et concentrer immédiatement ses forces sur le soutien des mesures d'urgence. Dans la zone sinistrée vivaient 1,7 million de réfugiés syriens, qui avaient déjà été confrontés à des circonstances difficiles antérieurement. Au lendemain de la catastrophe, le SEM a réaffecté certaines ressources du projet à l'aide d'urgence à ces personnes. Les répercussions de cet événement

traumatisant se font toujours sentir dans le monde du travail et dans la société.

Cap sur le jour J : derniers préparatifs d'une réinstallation en Suisse

Sylvie Heuschmann, OIM Berne

L'OIM Turquie organise, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les autorités turques et celles des pays d'arrivée, la réinstallation de migrants dans plus de 20 pays. Le programme suisse de réinstallation a donné lieu en mars à une visite conjointe en Turquie de représentants de l'OIM Suisse et du SEM afin, d'une part, de suivre la préparation des futurs « réinstallés » et, d'autre part, d'évaluer la collaboration entre l'OIM Turquie, le SEM et l'OIM Suisse.



J'ai ainsi eu l'occasion, avec Raphael Ruesch, du SEM, d'accompagner un groupe de 27 migrants afghans pendant leurs derniers jours en Turquie. J'en ai profité, en ajoutant une journée, pour rentrer à bord de l'avion qui a conduit le groupe en Suisse.

Les candidats à la réinstallation suivent un module d'information préalable au départ (Pre-Departure Orientation Training [PDO]) de trois jours, sorte de cours de « pré-intégration » proposé par l'OIM Turquie afin de préparer les premières semaines et les premiers mois en Suisse et d'expliquer comment fonctionnent le système scolaire, le marché de l'emploi, le système de santé et, de façon générale, la vie en société en Suisse. Le but de ces trois jours est de susciter chez les personnes concernées des

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

attentes réalistes en les encourageant à prendre en main leur vie, l'apprentissage d'une langue et leur intégration professionnelle dès leur arrivée. Nous avons été surpris par le nombre d'idées et d'informations fausses qui circulent à propos de la vie en Suisse et avons suivi avec attention les préparatifs des réfugiés entre excitation, anxiété et nervosité.



Nous avons ensuite visité la clinique de l'OIM à Istanbul et discuté avec les médecins : chaque réfugié subit un examen médical avant son départ afin de déterminer les conditions de son voyage et de mettre en route, si nécessaire, sa prise en charge dans son canton d'arrivée. Nous avons aussi rencontré l'équipe de l'OIM chargée de l'organisation du départ et des représentants du consulat de Suisse.

Le jour J, je suis montée avec le groupe dans l'avion à destination de Genève. Je l'ai retrouvé à minuit à l'hôtel où il était hébergé. À l'aéroport d'Istanbul, l'OIM s'est occupé de tout : remise de sacs au logo de l'OIM contenant tous les documents de voyage et le dossier médical, pesage et rééquilibrage des bagages, et vérification des bagages à main. Ce soir-là, il y avait à l'aéroport plus de 200 migrants en partance pour la Suisse, les États-Unis ou la France. Il régnait une grande excitation et il fallait sans cesse recompter des groupes et des bagages, et rassembler des enfants égarés. L'enregistrement et les contrôles de sécurité et de police du groupe pour la Suisse ont pris près de 4 heures. Nous nous sommes envolés pour Genève à 8h20, épuisés. La plupart de mes compagnons prenaient l'avion

pour la première fois, et malgré la fatigue, presque personne n'a dormi.



Ce fut un voyage à la fois très intéressant et très enrichissant pour l'OIM Suisse et pour le SEM, qui permettra d'améliorer la collaboration dans son ensemble et d'ajuster certaines étapes et certaines procédures. Il a apporté une preuve supplémentaire de l'importance du programme suisse de réinstallation (même si celui-ci est actuellement suspendu) et de l'aide qu'il apporte à ces personnes, qui comptent parmi les plus vulnérables.



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Projet-pilote JRS pour la Türkiye
Délia Baumgartner, Domaine spécialisé Aide au retour SEM



En 2017 déjà, dans son *Renewed Action Plan on Return*, la Commission européenne soulignait l'importance d'harmoniser en Europe l'assistance fournie aux retournants, avec des objectifs très concrets : augmenter le taux des retours (volontaires et sous contrainte), assurer une réintégration durable après le retour et une mise en œuvre efficace (réponse rapide), disposer de processus opérationnels efficaces pour accroître l'efficacité des systèmes nationaux en matière de retour et la politique commune de retour de l'UE.

Pour éviter les doublons et n'avoir qu'une seule structure pour gérer les besoins similaires, la Commission européenne a étendu le mandat de Frontex sur le retour (règlement (UE) 2019/1896 sur les gardes-frontières et les garde-côtes européens) au domaine *post-arrival and post-return*, y compris l'aide à la réintégration dans les pays d'origine. La Commission européenne souhaite que Frontex soit désormais considéré comme le principal interlocuteur fiable avec lequel la coopération aboutit à un retour, une réadmission et une réintégration durable, humaine et digne.

Pour cela, Frontex a lancé le 1er juillet 2022 le *Frontex Reintegration Programme (FRP)*, avec pour principale composante les Joint Reintegration Services (JRS), à disposition de tous les États membres et des pays associés à l'espace Schengen sans aucun impact financier. Les JRS ont pour but de fournir une réintégration individuelle dans actuellement 37 pays. L'objectif est de couvrir les 53 pays tiers d'intérêt communiqués par les États membres.

Vu l'ambitieux destin que la Commission européenne envisage pour ce programme, la Suisse ne peut pas rester en marge et doit tester le mécanisme de participation, en particulier l'utilisation du nouvel instrument informatique de gestion des cas européen appelé RIAT (*Reintegration Assistance*

Tool). C'est pourquoi le SEM a lancé un projet-pilote JRS pour la Türkiye en octobre 2022.

Le partenaire de réintégration en Türkiye est IRARA („International Returns & Reintegration Assistance“), une organisation basée à Bruxelles et active dans plus de 20 pays. En Turquie, IRARA travaille avec MSYD-ASRA („Association of Assistance Solidarity and Support for Refugees“). MSYD est une organisation avec des bureaux dans 11 provinces de Turquie (173 employés à plein temps), qui peut compter sur un solide réseau de 817 bénévoles dans toute la Turquie. Les prestations des JRS sont un *post-arrival package* (assistance à court terme destinée à couvrir les besoins de base) de € 615 par retournant et un *post-return package* (assistance à plus long terme qui couvre les projets de réintégration) qui s'élève à € 2'000 pour le *main applicant* en retour volontaire et € 1'000 pour le *main applicant* en retour sous contrainte, et € 1'000 pour chaque membre supplémentaire de la famille (retour volontaire ou non volontaire).



Le projet-pilote JRS pour la Türkiye lancé en octobre 2022, qui compte 45 participants, montre qu'il y a une réelle valeur ajoutée apportée par les JRS, même si le SEM est en mesure de répondre à ses besoins en matière de retour volontaire par des mesures nationales existantes.

Frontex prend en charge tous les aspects administratifs et financiers. Ainsi, les pays européens n'ont plus à besoin de multiplier les contrats individuels avec différents prestataires de service, ce qui réduit les coûts administratifs et permet de réaliser des économies d'échelle. Le programme de Frontex offre également un pôle de collaboration.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Les pays européens travaillent ainsi ensemble afin d'explorer des approches innovantes du retour et de la réintégration et d'améliorer leur compréhension des dynamiques de retour.

Il est désormais incontestable que certains défis opérationnels relatifs au retour et à la réintégration des migrants sont et seront mieux gérés dans le cadre d'une coopération européenne. Sans oublier que le 15 mai 2022, les Suisses ont voté à une large majorité en faveur du financement supplémentaire de Frontex dans le cadre de l'extension de son mandat, qui a pour conséquence de permettre à la Suisse de réduire certains coûts en utilisant les JRS.

Assistance au transit de l'OIM à Istanbul : l'envers du décor

Duraker Yildiz Urun, OIM Istanbul

L'OIM Istanbul offre son aide à tous les migrants qui voyagent dans le cadre d'un programme de l'OIM lorsqu'ils transitent par Istanbul, et ce tous les jours, 24h sur 24 à l'aéroport d'Istanbul (IST), et, en fonction des besoins, à l'aéroport Sabiha Gökçen (SAW).

Structure d'assistance au transit de l'OIM

L'équipe Transit de l'OIM Istanbul est installée dans les bureaux de l'OIM à Istanbul et travaille sous les ordres de l'unité « Movement Operations » du siège à Genève. Elle se compose de quatre collaborateurs titulaires et d'un auxiliaire, tous placés sous la direction d'un chef de projet.

Les collaborateurs traitent et coordonnent les cas et signalent et résolvent tous les problèmes qui se présentent en relation avec l'assistance au transit. Ils sont présents pendant les heures de bureau et joignables à leur numéro professionnel 24h sur 24 en cas d'urgence. En cas de besoin, ils peuvent faire appel aux chefs de projet pour résoudre un problème ou pour soutenir leur travail.

IGA Guvenlik assure l'assistance au transit dans les deux aéroports internationaux d'Istanbul, où il possède des bureaux. À IST, les passagers OIM disposent de leur propre salle d'attente de 20 places équipée de sièges, de lits et du Wi-Fi et située à proximité des toilettes, de l'espace fumeurs et d'une place de jeux pour enfants. L'OIM répond ainsi aux

besoins fondamentaux des passagers pendant leur temps d'attente.

En quoi consiste l'assistance au transit ?

À Istanbul, l'assistance au transit s'étend de l'arrivée des voyageurs à leur départ, et couvre dans la mesure du possible tous leurs besoins pendant leur séjour à l'aéroport. La préparation, la coordination et le suivi de chaque cas commencent cependant quelques jours plus tôt et se poursuivent quelques jours plus tard.

L'équipe Transit de l'OIM coordonne toutes les procédures de transit avec les parties concernées, c'est-à-dire les prestataires de services, les compagnies aériennes, les services d'assistance en escale, les forces de l'ordre des deux aéroports et les missions de l'OIM impliquées, et rend compte de l'état des mouvements.

Elle peut fournir des services et une assistance supplémentaire à la demande de la mission de l'OIM expéditrice ou destinataire, soit en les planifiant à l'avance, soit spontanément, en cas d'urgence.

Ces services et ces aides comprennent la fourniture de repas, de chambres d'hôtel (à l'aéroport d'Istanbul uniquement), de salles de repos, de vêtements ou d'autres biens de première nécessité, l'enregistrement et la récupération de bagages, la fourniture de médicaments, une aide pour accéder aux services médicaux des cliniques d'aéroport et / ou des hôpitaux de la ville, pour communiquer avec des proches ou pour contacter l'ambassade en vue du renouvellement de documents de voyage, etc.

Urgences et difficultés fréquentes en transit

Étant donné qu'Istanbul est l'un des points de transit les plus utilisés pour les mouvements de l'OIM, il s'y produit fréquemment des urgences ou des difficultés qu'il faut régler le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Cela complique certes le travail de l'équipe de l'OIM, mais cela accroît aussi l'intérêt et la variété. Le bien-être des migrants reste la priorité en toutes circonstances.

Voici un aperçu des urgences les plus fréquentes : Les vols soutenus par l'OIM aux deux aéroports d'Istanbul nécessitent un temps de transit d'au moins deux heures car les portes d'embarquement sont très

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

éloignées les unes des autres (surtout à Istanbul), les contrôles de sécurité pour certaines destinations durent longtemps (États-Unis, Royaume-Uni ou Canada, p. ex.) et la vérification des documents (documents de voyage, cartes d'embarquement, etc.) de grands groupes prend elle aussi beaucoup de temps.

Malgré toutes les précautions prises, il arrive presque chaque semaine que des passagers se retrouvent « coincés », dans l'impossibilité de poursuivre leur voyage pour toutes sortes de raisons : ils ont raté leur correspondance, ils sont arrivés trop tard à Istanbul, les contrôles de sécurité ont pris du retard, ils ont omis de se signaler comme étant soutenus par l'OIM, etc.

Ils doivent parfois patienter plusieurs semaines avant de pouvoir repartir. Ils bénéficient alors de l'assistance supplémentaire au transit sous forme d'hébergement, de repas, de vêtements, d'articles d'hygiène, de moyens pour communiquer avec leurs proches, etc.

Les incidents médicaux sont un autre type d'urgence qui nécessite des soins immédiats et un suivi attentif. La qualité de la coordination est alors décisive, surtout lorsqu'une intervention dans l'un des hôpitaux de la ville s'impose. On peut dire que l'équipe Transit de l'OIM Istanbul a déjà géré tous les types d'incidents médicaux ou presque, y compris l'accouchement d'une femme en transit.

Parmi les urgences occasionnelles, on relève également la perte de documents de voyage, d'objets personnels ou de bagages. Dans ces cas de figure, les missions impliquées et l'équipe Transit se concertent avec l'ambassade concernée pour faire établir de nouveaux documents, ou avec les services d'assistance en escale de la compagnie aérienne et la direction de l'aéroport pour retrouver les objets perdus.

Les problèmes techniques et les erreurs humaines compliquent aussi grandement la tâche de l'équipe Transit. Les demandes de dernière minute, les annulations, les passagers qui ne se présentent pas à l'appel, les changements d'itinéraire et les informations manquantes concernant l'assistance au transit constituent les principales difficultés dans ce domaine.

L'équipe s'efforce néanmoins de satisfaire toutes les demandes dans la mesure du possible, et de prévenir les incidents afin de garantir à tous un voyage sûr et digne.

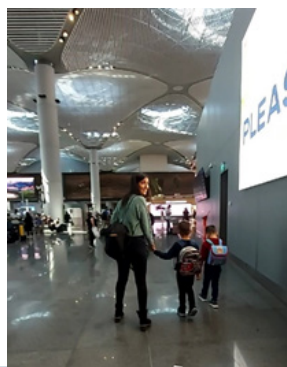
Enfin réunis : regroupement familial à partir de la Turquie

Sylvie Heuschmann, OIM Berne

Depuis juillet 2021, l'OIM Berne organise l'arrivée de personnes bénéficiant d'un regroupement familial ou d'un visa humanitaire ; elles furent une centaine en 2022. Ce travail consiste pour l'OIM à aider les intéressés à obtenir les documents nécessaires (autorisations de sortie du territoire, p. ex.) à organiser les transports intérieurs, l'aide médicale, les billets d'avion, l'accompagnement du départ, l'assistance au transit, etc. Ces voyageurs comptent de nombreux mineurs non accompagnés. Les principaux pays de départ sont le Soudan, l'Éthiopie, le Pakistan, l'Iran, le Kenya et la Turquie. L'OIM fournit en outre aux migrants des conseils sur les procédures et les renvoie à des organisations non gouvernementales et à des services d'aide juridique qui proposent un soutien dans ce domaine en Suisse.

L'OIM Berne reçoit actuellement de très nombreuses demandes d'Afghans qui tentent de faire venir des membres de leur famille en Suisse par l'Iran ou le Pakistan. Depuis quelques semaines, le conflit qui déchire le Soudan fait sentir ses effets, de nombreux ressortissants érythréens tentant de faire sortir des membres de leur famille du pays afin qu'ils puissent émigrer en Suisse depuis un pays voisin.

J'aimerais rapporter ici l'exemple de deux petits garçons turcs que notre collègue Nazli Öztürk a amenés en Suisse.



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

L'an dernier, le Bureau de consultation juridique de Thurgovie pour requérants d'asile de l'Entraide protestante suisse a contacté l'OIM Suisse à propos d'un couple turc vivant en Suisse sous le statut de réfugiés reconnus, qui avait reçu une autorisation d'entrée pour ses deux enfants de 4 et 5 ans.

Ces enfants vivaient depuis 2 ans déjà chez leurs grands-parents à Gaziantep. En tant que réfugiés reconnus, les parents n'avaient pas le droit d'aller les chercher en Turquie. Ils avaient déjà essayé d'organiser le voyage des enfants avec un accompagnateur, mais les autorités turques avaient refusé le départ des enfants faute d'autorisation de voyager officielle délivrée par les parents. C'est alors que l'OIM Berne est intervenue : l'OIM Turquie a pris contact avec les parents et leur a proposé que Nazli Öztürk accompagne les enfants de Turquie en Suisse. Madame Öztürk parlant turc, elle a pu discuter avec les parents en Suisse et avec les grands-parents en Turquie avant le voyage. La mère, très inquiète, était tenue au courant jour après jour.



L'OIM Berne a organisé un vol et rassemblé les documents nécessaires avec son homologue turque (autorisation certifiée conforme des parents, etc.). Le jour du départ, les grands-parents ont amené les enfants à l'aéroport d'Istanbul avant d'en prendre congé, le cœur gros. Mme Öztürk et ses collègues de l'OIM Turquie ont alors pris les petits en charge. L'aîné était plutôt calme et autonome mais le cadet était très affecté par cette deuxième séparation d'avec une partie de la famille. Mme Öztürk les a conduits à une place de jeux pour leur changer les idées jusqu'à l'heure de l'embarquement. Elle les a

accompagnés à toutes les étapes (enregistrement, contrôle des passeports, contrôles de sécurité) et pendant le vol.

À l'arrivée à Zurich, les enfants étaient attendus par leurs parents, impatients de les serrer dans leurs bras après une longue séparation.

2. Conseil en vue du retour

Supporting the Development of Return Counselling Capacities in Türkiye (ReConnect) Project: On-the-Job Training Programme for Return Counsellors, Istanbul
Frédéric Bonfils, CVR Fribourg

Un collaborateur du SEM et moi avons été invités en tant qu'experts par ICMPD (International Centre for Migration Policy Development), en collaboration avec l'ambassade de Suisse à Ankara, à partager nos manières respectives de travailler.

01.05.23 : Après un vol de 3h en direction d'Istanbul, mon collègue Maurin Witschi du SEM et moi-même avons été accueilli par l'équipe avec qui nous allions échanger durant cette semaine, deux personnes d'ICMPD, Tsedor de l'ambassade Suisse à Ankara, le chef des CVR ainsi que deux interprètes avant de partir en minibus sur Edirne à l'ouest de la Turquie à environ 3 heures d'Istanbul.

02.05 – 03.05.23 : Nous étions attendu au centre de détention administrative de Edirne. Il s'agit d'un centre où sont placés les personnes ayant été contrôlées sans titre de séjour valable et non des personnes ayant effectué une demande d'asile. Nous avons pu assister à quatre entretiens pour des ressortissants marocains. Il y a deux possibilités : soit la personne est d'accord de rentrer dans son pays d'origine et un vol est organisé ainsi qu'un montant cash de 430 euros donné à la personne, ou refuse de rentrer et reste dans le centre de détention administrative ou ils peuvent être gardés jusqu'à 120 jours avant d'être renvoyés de force.

03.05.23 : départ d'Edirne en direction d'Istanbul

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

04.05.23 : Arrivée au Kumkapi Coordination Centre, bureau CVR d'Istanbul qui heureusement ressemblait beaucoup plus à ce que nous avons chez nous, c'est-à-dire un bureau où les gens viennent librement pour faire part de leur volonté de rentrer au pays.

Nous avons eu deux entretiens avec des personnes du Bangladesh. Le conseiller a été très accueillant et professionnel, en posant toutes les bonnes questions à la personne en question. Par contre, le montant de soutien au retour est de 430 euros, plus le billet d'avion.

05.05.23 : nous avons encore eu une interview pour une personne qui souhaitait se rendre au Pakistan, avec qui la Turquie a des accords et une possibilité d'obtenir une aide au retour plus élevée. Ils ont la possibilité de recevoir un équivalent de 2000 euros pour différents projets sur place, que ce soit dans le domaine des transports, livraison, coiffure, couture ou encore l'agriculture.

Ce fut une expérience très enrichissante de voir comment cela se passe dans un autre pays et une autre culture que la nôtre. Mais au bout du compte, nous avons retrouvé beaucoup de similitude sur la manière de travailler.



Un turc pressé de rentrer

Elena Fieni, CVR Genève

Un jeune turc pressé de rentrer

I.B est un jeune Kurde arrivé en Suisse en septembre 2022 à tout juste 19 ans. Début février 2023, un fort séisme s'abat sur la Turquie. Diyarbakir, la ville où habite la famille de I.B, est parmi les plus touchées. Le jeune homme souhaite alors rentrer dès que possible pour soutenir sa famille lourdement touchée par les tremblements. Par ailleurs, les conditions de logement et la promiscuité avec d'autres requérants

d'asile rend son séjour plus difficile à supporter.

Après avoir entendu parler de l'aide au retour, I.B contacte le CVR Genève. Le jeune homme est pressé de retourner auprès de sa famille. Après lui avoir expliqué le processus et les termes du projet pilote, il est déçu et plus stressé. Comme souvent, lorsque les personnes sont pressées de rentrer pour des raisons familiales, le processus expliqué semble toujours trop long. Le jeune homme s'attendait également à une aide avec des montants supérieurs tels qu'il en avait entendu parler avant de contacter le CVR. Déçu et un peu fâché, il signe les documents pour démarrer sa demande d'aide au retour.

De mon côté, avant ce premier rendez-vous, de manière studieuse, je me suis plongée dans la documentation concernant ce projet dont j'avais eu une première présentation à la réunion au Lac Noir. Ce projet, alors un peu abstrait devenait plus concret aujourd'hui. C'est ainsi que je me suis préparée à ce premier rendez-vous avec mon premier cas dans le cadre du projet pilote. Les documents et la fiche résumant la procédure me semblaient très claires. L'expérience précédente de ma collègue m'avait appris qu'il fallait faire attention à prévoir une date de vol lointaine. Dans le cas de notre CVR, ce délai devait également être élargi puisque nous ne nous occupons pas directement des demandes de vol, il fallait encore prévoir cet intermédiaire. Par ailleurs, les congés de Pâques approchaient. Les délais, les fériés, les vacances et le fait qu'il s'agissait de l'un des premiers cas du service traités dans le cadre du projet pilote m'ont poussé à appliquer un délai plus large et demander un vol pour un peu plus de trois semaines après. J'avais en effet entendu qu'il était possible que l'organisation partenaire en Turquie cherche à contacter Monsieur. Il fallait donc un peu de temps pour que le contact puisse avoir lieu et être certains qu'un membre de l'équipe puisse être disponible pour coordonner le contact si nécessaire. Monsieur avait également besoin de se rendre au consulat avec le billet d'avion pour demander un laissez passer et je ne savais pas si ce dernier travaillait normalement avec les fêtes de Pâques et l'Eid approchant.

L'envoi de la demande

Les documents et informations que nous avons reçues me semblaient assez claires. Le document

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

de projet a été un peu plus long est difficile à remplir. En effet, le jeune I.B avait de la peine à se projeter dans un projet. Son jeune âge, manque d'expérience et le fait qu'il était pressé de rentrer l'empêchaient de réfléchir à un projet dans le détail. Après plusieurs discussions en entretien, il a finalement eu l'idée de faire un projet de commerce. Il semblait cependant ne pas très bien connaître les implications et pressé, il n'a pas souhaité approfondir le travail.

Une fois les documents complétés, le dossier était quasiment prêt. J'avais bien lu qu'il fallait bien avoir le contact de Monsieur sur place et savoir si un transport secondaire était nécessaire, mais n'ayant pas trouvé de champ sur les formulaires, je me suis dit que l'information serait demandée par la suite. Il faut mentionner, que le CVR Genève n'a accès que depuis très peu à la plateforme e-Retour. Il s'agissait ici de mon 3ème dossier géré avec la plateforme. J'étais donc en pleine découverte.

Les formulaires chargés sur e-Retour, la demande était faite. Je pensais qu'il fallait peut-être attendre une confirmation d'éligibilité de la part du SEM pour réserver le vol. Puis le SEM m'a informé qu'il fallait procéder à la réservation de vol et envoyer également le document de « Confirmation of Eligibility » ainsi que les coordonnées de Monsieur en Suisse et en Turquie. Après quelques échanges pour transmettre les informations manquantes, je reçois la confirmation de l'enregistrement dans la banque de données RIAT, puis l'approbation par FRONTX.

Rassuré avant son départ

A l'approche du vol, le bénéficiaire n'avait pas encore été contacté par l'organisation partenaire en Turquie. La collègue du SEM m'explique que cela pouvait s'expliquer par le grand nombre de retours à cette période. Elle me donne le numéro du téléphone du responsable du programme sur place et nous le contactons directement avec le bénéficiaire. Ce dernier a l'opportunité d'échanger avec le responsable qui lui explique comment se passera le premier contact et ils discutent d'autres aspects pratiques tels que l'existence d'un compte bancaire ou non ou la possibilité d'utiliser le compte bancaire d'une autre personne pour recevoir l'argent. Le responsable du programme explique au bénéficiaire qu'une personne de l'organisation sera en principe

à l'aéroport avec un gilet pour être reconnaissable et ils échangent les numéros dans le cas où cette première rencontre n'a pas lieu à ce moment-là.

Après ce téléphone le bénéficiaire est plus tranquille et confiant. Il est quand même un peu inquiet à l'idée de ne pas avoir d'argent pour le voyage ou l'arrivée. Je m'assure du montant du viatique qu'il va recevoir, dans ce cas 100 CHF, ce qui rassure Monsieur.

Le jour du départ, lorsque j'accompagne Monsieur à l'aéroport, il est soulagé. Il peut enfin rentrer voir sa famille. Nous profitons pour faire une dernière pique de rappel quant au numéro de MYSD, l'organisation partenaire sur place et comment les reconnaître à l'aéroport avant l'embarquement.

Quatre jours après le retour, le bénéficiaire me contacte par message, me disant que l'organisation ne répond pas. Mais il n'est pas clair s'il avait déjà eu contact avec eux en arrivant et ayant échangé des messages avec lui durant le processus, je sais qu'il est de nature impatiente. Lorsque je lui redemande si tout est en ordre il me répond que oui, qu'il a pu se mettre en contact avec eux.

Il y a quelques jours, un mois après ce dernier contact avec le bénéficiaire, il me recontacte à nouveau en se plaignant de l'attente, car il n'a pas encore pu avoir l'argent de l'aide. La communication se faisant à travers les programmes de traduction sur le web (merci deepL) et n'étant pas sur place ou n'ayant pas un contact direct, il est parfois un peu difficile de comprendre la situation. Comme mentionné auparavant, le bénéficiaire en question a montré des signes de grande impatience par le passé. Pour tenter de comprendre je demande quand a eu lieu le dernier contact avec MYSD et quel était le contenu de leur dernier message. L'étape suivante étant de mentionner ce cas au SEM pour vérification.

La question du temps de réponse et du délai dans la réception de l'aide s'est également posée avec la personne qu'avait accompagné ma collègue. Selon les informations que j'ai eues, il n'y pas eu de problèmes particuliers pour les dizaines d'autres cas rentrés d'autres cantons.

L'expérience montre que des problèmes ponctuels peuvent avoir lieu, de même que certains bénéficiaires peuvent se plaindre et ne pas avoir

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

rempli leur part du contrat ou même, comme il pourrait s'agir dans ce cas, être très impatients. Dans ces cas seul les vérifications avec le partenaire sur place et une bonne communication avec le bénéficiaire pourra nous sortir du doute.

Le changement de paradigme, ou la frustration inévitable de la transition

De manière générale, ce retour s'est plutôt bien passé. Une fois l'inconnu dépassé, le processus était assez simple. Reste l'impression pour les bénéficiaires du montant d'une aide insuffisante pour la réintégration. Sur mes deux nouveaux bénéficiaires souhaitant rentrer en Turquie, l'un a décidé de ne pas rentrer après avoir eu connaissance du montant des aides et l'autre n'ayant pas le choix va probablement rentrer mais assez remonté car avant le premier entretien il avait lu les bases légales de l'Aide au Retour mentionnant les montants d'usage jusqu'à maintenant. Si ces réactions ne sont pas nouvelles et ont aussi lieu lorsqu'il s'agit de l'aide au retour de la Confédération, il faudra sans doute un temps d'adaptation et l'élargissement du projet à plusieurs autres pays pour que les personnes n'arrivent plus si souvent avec des attentes bien au-dessus de ce qu'elles recevront et qu'elles n'aient pas un sentiment d'injustice donnant lieu à une grande frustration et parfois à de fortes réactions pendant les entretiens.

Par ailleurs, par rapport aux bénéficiaires d'autres origines, il me semble ici que les bénéficiaires turcs n'ont que très peu de problèmes de santé. Le fait que le projet ne prévoit pas d'aide médicale avant le départ ne s'est pas encore posé et il faudra aussi sans doute un temps pour que l'information arrive également chez les acteurs du réseau tels que le milieu médical qui joue un rôle important dans l'orientation des bénéficiaires vers notre service et qui les remplit parfois de certaines certitudes. La communication avec des membres spécifiques du réseau sur le changement de paradigme le moment venu pourrait sans doute être utile et limiter les déceptions, frustrations et pourrait permettre un accompagnement plus harmonieux.

Des délais et des hommes

Thomas Lory, chef du domaine spécialisé Aide au retour SEM

Mon premier contact avec Joëlle Hediger a eu lieu par téléphone au début des années 2000 dans le cadre du programme Sri Lanka dont je m'occupais à l'époque. Je ne m'en rappelle pas l'objet, mais j'ai tout de suite senti chez mon interlocutrice un énorme engagement. « Ce n'est pas n'importe quel numéro N ! » est, en substance, une phrase qu'elle a prononcée alors, et bien souvent depuis lors. Il y avait une pierre d'achoppement récurrente, qui a donné lieu à de longues discussions : la suppression de l'aide au retour pour cause d'expiration du délai de départ ! « Les prestations fournies à titre d'aide au retour ne peuvent être accordées qu'à des personnes dont le délai de départ imparti par la Confédération n'est pas expiré » (art. 64, al. 2, de l'ordonnance 2 sur l'asile dans sa version d'avant 2006).

Ah, ces fameux délais officiels ! Incroyable mais vrai : quelques années plus tard, le 1er avril 2006 exactement, l'alinéa sur le délai de départ avait été supprimé. Ce n'était pas un poisson d'avril, mais la preuve que l'autorité fédérale est capable d'écouter les requêtes des cantons. Cette décision positive n'a généré aucun ennui. Le bureau de Conseils en vue du retour de Berne a intégré chaque année dans son rapport annuel de nouvelles suggestions d'amélioration. Ces suggestions, rédigées en grande partie de la main de Joëlle, ont contribué à faire chaque année du rapport bernois l'un des plus passionnants. Les efforts accomplis visaient avant tout à apporter plus de souplesse et à favoriser une approche réellement individuelle, où il ne fallait pas entendre « individuelle » au sens de tromperie par rapport à la « directive sur l'aide individuelle au retour ». Tous avaient pour but de favoriser les intérêts des candidats au retour et des prestations de conseil crédibles en la matière.

Toutes les bases légales, la loi sur l'asile et ses ordonnances, les instructions, les directives concernant la pratique, les alinéas, les chiffres et les lettres forment un océan de textes, même dans le domaine de l'aide au retour. Et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, même pour les initiés. Cela fait pourtant un moment que la littérature spécialisée a

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

dressé un constat limpide : « L'aide au retour m'a fait comprendre que pour voir la vérité dans son entier, il faut la dépasser. Pour voir la vérité dans son entier, il faut s'éloigner de la vérité, de même que pour voir la Terre en entier, il faut couvrir des milliers de kilomètres dans l'espace » (Hediger 2017). Au sein du groupe de travail Communication Aide au Retour du SEM et de l'OIM Berne, nous avons toujours beaucoup apprécié la créativité langagière et les idées novatrices de Joëlle, qu'illustre parfaitement cette citation tirée d'une newsletter «Going Home». Nous n'avons malheureusement pas pu toutes les mettre en œuvre. L'un des produits qui portent sans doute le plus clairement la marque de Joëlle est le dernier documentaire sur l'aide au retour intitulé « Return for the Future », réalisé en 2016. Il donne aussi un petit aperçu du quotidien professionnel de Joëlle et de son engagement sans faille en faveur des candidats au retour. Chers lecteurs, je vous propose d'y rejeter un coup d'œil à partir de la minute 14:02 :

<https://www.youtube.com/watch?v=03nY4TDH8ho&list=PLJ0pOJtH6tfbFhtG6b21yRmbSjV9BzRkG&index=15>

Le film montre aussi certains aspects opérationnels de l'aide au retour (vaccination avant le départ, plan pour accéder à la porte d'embarquement, etc.). Dans ce domaine aussi, Joëlle a fourni un travail véritablement remarquable, en allant jusqu'à battre des records : en 2017, une famille de 7 personnes est arrivée à l'aéroport de Zurich en provenance du canton de Berne avec 500 kg de bagages, suscitant perplexité et effarement. Elle a heureusement pu régler les 1600 francs de supplément pour excédent de bagages avant le départ grâce à l'aide au retour, et a pu s'envoler pour la Jordanie comme prévu. Ce n'est là qu'un exemple des nombreux cas que Joëlle a suivi avec une compétence immense et une passion encore plus considérable.

Chère Joëlle, c'était un plaisir de travailler avec toi. Pour le nouveau chapitre qui s'ouvre devant toi, je te souhaite de tout cœur le meilleur, sans mesures ni délais officiels !



4. What's new

Interview de Joëlle Hediger

Carolin Nehme, OIM Berne

*Comment êtes-vous arrivée à faire du conseil ?
Depuis quand faites-vous cela ?*

J'ai une formation dans l'éducation spécialisée et dans un premier temps, j'ai travaillé avec des enfants porteurs d'un handicap physique et psychique et par la suite, avec des adolescents placés en foyer pour raisons pénales. Plus tard, j'ai accompagné des personnes requérantes d'asile, comme assistance sociale dans le cadre de la Croix Rouge Vaudoise, et pour un temps, j'ai été responsable du service social subrégional de la commune de Martigny. A l'époque il était encore possible de changer de poste plus régulièrement, dans mon cas tous les 5 ans environ. Les 2 aspects, autant le travail social que l'action socioéducative m'ont toujours intéressé...15 ans plus tard, alors que j'avais vraiment participé à construire l'aide au retour et que j'aurais été prête à relever un nouveau challenge, le changement d'emploi devenait plus difficile – probablement aussi lié à mon âge et à mes choix peut-être trop sélectifs.

Mais pour revenir : un jour, en 1997, j'ai vu une annonce dans le journal pour un nouveau projet, lié à l'aide au retour. Ceci m'a intéressé d'une part parce que c'était à Bienne et j'avais des liens familiaux là-bas ainsi que des souvenirs d'enfance. De plus, je voulais travailler dans un contexte bilingue, après avoir travaillé en français pendant des années.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Et, évidemment, j'avais de l'expérience dans le domaine de l'asile, alors ce projet pilote, proposé aux cantons, me semblait des plus intéressant. Depuis, je travaille comme CVR.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

Sans hésitation : Les rencontres, le fait de créer des liens !

Comment avez-vous géré, au cours de toutes ces années, les histoires difficiles et les émotions des gens ? Comment maintenez-vous l'équilibre entre compassion et autoprotection ?

Ma théorie, basé sur la pratique est la suivante : au moment où tu peux créer du lien et où une relation se construit, tu ne te poses plus vraiment la question sur cette « balance », tu n'en as plus besoin... Cela devient une attitude naturelle, instinctivement tu connais les limites, car c'est toi qui décides avec la personne des « limites » (personnelles, mais également des ressources en lien avec l'organisation du retour). Une fois la relation construite, dans le respect de l'autre, la distance, comme la proximité font partie intégrale de cette relation. Ceci s'applique à toute forme de relation, donc pas uniquement dans les relations avec des personnes migrantes, en situation de retours consentis.

Mais évidemment, il faut également un travail sur soi-même et le regard que l'on porte sur les autres, au sens universel du terme. Pour autant, certaines situations « vulnérables » m'ont marquées dans ce contexte et je me suis beaucoup inquiétée dans l'organisation de certains retours, notamment sur le devenir de ces personnes dans leur pays de retour.

Ceci fait partie de la relation que l'on construit et pour le faire, il faut vouloir et savoir écouter, accepter les histoires et les demandes des personnes et les prendre là, où elles se situent, dans le moment des entretiens conseils. Ceci implique une confiance réciproque, se laisser guider par la dynamique de l'entretien et accepter leurs récits de vie. L'écoute impartiale – c'est la porte ouverte à la construction d'une relation.

Moi, j'ai toujours essayé de ne pas vendre un service ou d'acheter une personne, j'ai toujours favorisé la découverte et la relation, sachant que cette approche était une manière acceptable et

acceptée, pour organiser un retour réussi et abouti. Dans le cadre de mes entretiens, les prestations d'aide au retour n'étaient jamais au premier plan, mais il m'importait de comprendre les besoins des personnes dans un moment précis de leur parcours.

Comment l'activité de conseil a-t-elle changé et évolué au cours des dernières années ?

Pour moi, la clé est que les personnes doivent être au centre de notre mandat de conseillers en vue du retour. Maintenant, j'ai l'impression que ce sont les outils pour l'efficacité du système qui sont au centre. Les nouvelles technologies prennent le dessus sur la relation avec les personnes et les mettent à distance. Vivre avec son temps, bien sûr et pourquoi pas ?

Est-ce que vraiment toute le monde utilise WhatsApp, certains systèmes ne favorisent-ils pas un plus grand contrôle des uns et des autres ? Est-ce qu'on augmente vraiment l'efficacité ? Est-ce que les coûts de ces nouveaux systèmes informatiques pourraient être utilisés à d'autres fins ? Par exemple pour l'accueil des personnes en recherche de protection ? Et au final que deviendra l'activité de l'entretien conseil dans ce monde virtuel, superficiel et artificiel ?

Toute forme de digitalisation manque cruellement de poésie et ne laisse plus d'espace à la véritable rencontre....

Si vous deviez décrire une expérience ou un cas marquant, lequel serait-il ?

Ça serait l'exemple d'une personne ressortissante du Népal qui venait régulièrement dans mon bureau pour me dire qu'elle ne rentrerait jamais, de manière consentie. Elle avait passé plus de 11 ans en Suisse, déboutée, dans des conditions difficiles, mais elle ne voulait pas rentrer. Elle est venue au moins une douzaine de fois dans mon bureau, pour me le dire, elle buvait un café, et repartait.

Un jour, elle est arrivée en me disant qu'elle avait décidé de rentrer. Elle avait pris la décision toute seule. Elle s'est procuré des documents de voyage auprès du consulat du Népal et une semaine plus tard, elle rentrait dans son pays avec une aide au retour. Sur place, elle a mis en œuvre un super projet de culture et de production d'Aloe Vera.

Cette situation illustre bien la situation dans la mise

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

en œuvre de notre mandat : c'est la personne qui choisit et décide de rentrer et ce processus garantit d'une certaine manière le succès de sa réintégration dans le pays de retour, ainsi qu'un financement d'une aide au retour qui fait sens.

Y a-t-il eu un moment où vous avez atteint vos limites et, si oui, pourquoi ?

Une année, dans l'histoire de l'aide au retour du canton de Berne, ma collègue et moi, avons organisé le retour volontaire de plus de 500 personnes, dont une majorité pour le Nigéria, dans le cadre d'un programme spécifique. C'était extrêmement éprouvant, nous étions à temps partiel toutes les deux. Par la suite, nous nous sommes demandées comment nous avons fait. Je pense que le fait de travailler en équipe et de pouvoir échanger, se soutenir, s'encourager mutuellement a fait que nous avons réussi à gérer ce grand moment d'intensité.

Qu'emportez-vous avec vous, à la retraite ou dans votre nouvel emploi, en termes d'acquis et d'expérience ?

L'humilité professionnelle. Apprendre à déconstruire son savoir car chaque situation est différente, individuelle et j'ai appris beaucoup de/des autres.

Le respect de/des autres.

L'ouverture sur le monde. Même sans voyages de service, j'ai découvert le monde : le monde est venu à moi dans mon bureau.

Si vous pouviez changer quelque chose, qu'est-ce que ce serait ?

Je remettrais la personne et ses besoins au centre !

Je trouverais bien d'avoir plus de flexibilité pour les projets d'aide à la réintégration. L'aide à la réintégration devrait être « sur mesure », pour répondre aux besoins de la personne. Il y a par exemple des personnes qui auraient peut-être besoin de plus d'aide médicale, du soutien pour la scolarisation ou une formation, ou bien, elles souhaiteraient utiliser leur aide pour des frais de logement seulement. A mon sens, le SEM devrait imposer une limite financière, mais à l'intérieur de cette limite, le CVR devrait pouvoir construire avec la personne un véritable projet d'aide à la réintégration, en fonction de ses besoins individuels. Dans le cadre de programmes spécifiques d'aide au retour, par le

passé, les CVR avaient plus de flexibilité.

Que donnez-vous comme conseil à vos successeurs ?

Moi, j'ai recommandé à ma successeur d'aller rencontrer tous les acteurs et partenaires, actifs dans le domaine de l'aide au retour, pour faire connaissance et comprendre leur fonctionnement. Un autre conseil serait d'être attentive à l'accueil des personnes dans le cadre l'Office de consultation sur l'asile (OCA) et à la qualité des entretiens conseils.

C'est cet aspect du mandat qu'il s'agit de valoriser. Le reste appartient aux dieux du digital...

Interview de Roberto Iannerelli

Carolyn Nehme, OIM Berne

Comment êtes-vous arrivé à faire du conseil ? Depuis quand faites-vous cela ?

C'était, je dirais, par hasard. Après mes études en sciences politiques à Genève et des expériences ailleurs, je suis parti, par la force des choses, en Allemagne pour améliorer mon allemand. C'est bien un ami de l'Université qui m'a écrit en me disant qu'il travaillait pour l'OIM Suisse. Je dois avouer qu'à ce moment-là, je connaissais l'OIM par mes études à Genève, mais je n'avais pas connaissance de la présence d'un bureau à Berne. J'ai donc décidé de postuler pour un stage à la Thunstrasse et c'est là où j'ai découvert la figure polyvalente du conseiller en vue de retour ou, selon la terminologie de l'OIM, du return counsellor. Ceci me paraît particulièrement intéressant pour le fait que ça combine le travail de « terrain » en contact direct avec les migrants et leurs destins de vie, avec un travail de liaison avec le SEM, les partenaires régionaux et les consulats tout en ayant des aspects conceptuels et administratifs. De plus, l'accompagnement des migrants dans la projection d'une réintégration durable se rapproche de mes valeurs et de mon idée de coopération internationale à long terme : au temps de l'Université j'avais en effet co-fondé une ONG qui soutient des projets d'initiative privée susceptibles de créer un impact positif sur la vie sociale de la communauté; et bien, je retrouvais ces aspects ou défis de durabilité dans l'aide au retour et à la réintégration.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

Le côté humain, l'échange avec la personne en dépassant la catégorisation du numéro N. C'est aussi un des défis de ce travail : garder à tout moment la perspective humaine, même avec des contraintes de temps.

J'aime aussi la grande variété de situations ou contextes dans lesquels le conseiller travaille. Je le vis comme une mission, celle de soutenir une personne, de lui rendre les outils pour qu'elle puisse redevenir artisane de sa propre destinée, sans pour autant la diriger ; c'est au fond ce que l'OIM nomme l'empowerment du bénéficiaire.

Au-delà de l'aspect humain, je valorise également le travail de liaison, la coopération avec les différents partenaires et la promotion des intérêts des personnes auprès des partenaires.

Un autre côté très important de ce travail est l'«outreach», c'est-à-dire le travail régulier d'échange avec les partenaires sur le territoire pour promouvoir une culture positive sur l'Aide au retour.

Comment avez-vous géré, au cours de toutes ces années, les histoires difficiles et les émotions des gens ? Comment maintenez-vous l'équilibre entre compassion et autoprotection ?

C'est une thématique très complexe et subjective. Fondamentalement, je crois à la transparence et l'honnêteté avec soi-même et les autres. Dans ce travail on a un rôle aussi empathique et on encourage ainsi la liberté d'expression de la personne, tout en sachant que cela pourrait nous affecter. Au même temps, les histoires des migrants peuvent être également une source de motivation. Personnellement, j'essaie toujours de focaliser sur le côté positif et constructif : notre travail est justement celui de construire une nouvelle perspective de vie avec le/la bénéficiaire, qui lui permettra de s'éloigner du passé et de se projeter dans son nouveau destin.

Toutefois, il y a clairement aussi un risque de tomber vers des extrêmes, comme l'indifférence, le manque d'empathie à l'égard des migrants, la lassitude (ou fatigue profonde), le manque d'intérêt pour le travail lui-même (l'OIM parle de « compassion fatigue » et de « vicarious traumatization »). À mon avis, le risque de tomber dans un de ces extrêmes est constamment

présent, étant donné qu'on n'a jamais assez de ressources temporelles, qu'on est en continuation sous pression et qu'on dispose que partiellement des conditions idéales pour consacrer l'attention appropriée à la personne. Ceci nous amène soit à travailler au-delà des horaires contractuels, soit à devoir « optimiser » le temps à disposition.

Si vous deviez décrire une expérience ou un cas marquant, lequel serait-il ?

Il y a trois ou quatre cas qui me viennent à l'esprit. Un d'entre eux est le cas de Monsieur Antoine du Niger, qu'on a eu le plaisir d'avoir avec nous à distance pendant le Jubilé en novembre 2022. C'est un cas exemplaire pour notre travail. Il a su utiliser les outils que nous avons pu mettre à sa disposition pour réussir, pour saisir son potentiel. Il a entamé un chemin de réévaluation de sa vie après des nouvelles choquantes relatives à sa famille, il a repris son destin par lui-même alors que nous l'avons soutenu avec la logistique et les instruments. L'aide au retour dans son cas lui a octroyé de la force, lui a permis de regagner la confiance en soi-même, le courage d'aller en avant. C'est à lui le mérite d'avoir achevé une étape de sa vie et d'être devenu un acteur essentiel de l'inclusion sportive pour personnes en situation d'handicap. De cet interview j'ai retenu qu'Antoine travaille aujourd'hui comme professeur d'éducation physique dans plusieurs écoles primaires de Niamey, qu'il est parvenu à atteindre son objectif de créer une équipe de volley-ball assis pour les personnes en situation de handicap et même qu'il a été nommé entraîneur par la Fédération nigérienne des sports paralympiques. Si d'un côté dans cet interview il parlait de « donner en retour », je me demande pourquoi ne pas voir notre rôle comme celui d'«aider à donner en retour».

Y a-t-il eu un moment où vous avez atteint vos limites et, si oui, pourquoi ?

Notre travail est posé face aux bénéficiaires sur une base égalitaire, de pair à pair. Toute interaction avec les migrants est respectueuse, confidentielle et spontanée. Nous traitons toute personne de la même façon. Néanmoins, il est vrai qu'on peut retrouver des difficultés physiques et psychologiques lorsqu'on est pris dans des négociations interminables (comme par exemple en demandant des montants cosmiques

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

pour signer la Déclaration de retour volontaire) ou là où après des journées de counselling on sent que la personne reste intransigeante sur des choix de projet que par expérience on sait avoir un potentiel concret d'insuccès. Ce n'est pas en soi le choix de la personne, mais plutôt la faute d'une approche pragmatique et donc le manque de durabilité qui représente un défi pour le conseiller. J'ai essayé de surmonter à un niveau personnel et si possible avec le/la bénéficiaire, au moins pour les défis issus des négociations financières impossibles, en gardant de l'humour.

Finalement, ce qui a été une source de frustration c'est quand on nous considère comme une agence de voyage. Malgré tous les efforts, les présentations, les échanges, des fois des commentaires sur notre rôle exprimaient un manque de compréhension et arrivaient à annuler des années de sensibilisation. Il est vrai par contre que notre rôle est hybride ou difficile à définir sous le titre du return counsellor, au sens où on couvre des dimensions professionnelles bien différentes entre elles. Liaison avec le SEM, avec les autorités consulaires, conseil, coordination des bureaux dans les CFA, outreach, projets internes OIM à niveau européen, etc. C'est vrai que souvent le travail que nous faisons n'est pas très visible dans toutes ses facettes ; raison pour laquelle il faut promouvoir le rôle de return counsellor et de l'OIM en tant que Nations Unies, donc institution indépendante, de façon continue. Ceci constitue, en effet, une partie intégrale de notre travail.

Qu'emportez-vous avec vous, à la retraite ou dans votre nouvel emploi, en termes d'acquis et d'expérience ?

Je pense que j'ai acquis et j'amène avec moi un bagage énorme. Professionnellement, j'ai grandi dans l'OIM ; par les fonctions que j'ai couvertes et par le moyen de mes collègues j'ai acquis une vision globale du phénomène migratoire et au même moment une connaissance détaillée de la migration de retour, du système d'asile en Suisse, du phénomène du trafic d'êtres humains et des mesures de protection de personnes vulnérables au long du chemin migratoire. Ce bagage m'aidera notamment à entreprendre mon nouveau rôle dans une optique innovatrice, au moins je l'espère.

Si vous pouviez changer quelque chose, qu'est-ce que ce serait ?

L'OIM en Suisse compte avec une expérience de plus de 25 ans dans le domaine du retour. À niveau national comme aussi à niveau européen, on voit que le Retour gagne en importance dans les politiques migratoires nationales ou communautaires. J'aimerais imaginer que le rôle du return counsellor puisse non seulement faire confiance à continuité de la politique migratoire Suisse en ce qui concerne au retour, mais qu'on puisse envisager plus de ressources pour accroître le potentiel opératif des return counsellors, diversifier la palette des activités, marquer une présence territoriale plus incisive.

Que donnez-vous comme conseil à vos successeurs ?

Moi, je recommanderais à mon successeur de continuer la promotion active de notre travail et d'avoir un esprit d'initiative, diversifier le champ d'action et du courage pour promouvoir les intérêts des personnes et gérer les cas au mieux.

En outre peut-être aussi de considérer une chose très pratique : l'attention aux détails (y compris les détails administratifs, etc.), fait gagner du temps.

Il y a des différentes approches par rapport aux premiers entretiens : Il y a des conseillers qui préfèrent rester plus général et focaliser sur la construction d'une relation de confiance. Mon approche est d'essayer d'obtenir déjà toutes les informations relatives à la procédure RAZ pour ainsi l'accélérer et éviter au migrant les va-et-vient. C'est une solution pratique dans notre contexte de travail, là où on a des contraintes de temps issues de la permanence limitée des migrants dans les CFA.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Étude sur le Maghreb : les harragas réfugiés en Suisse peuvent-ils rentrer au pays ? Réflexions sur le retour volontaire et la réintégration en Algérie, au Maroc et en Tunisie

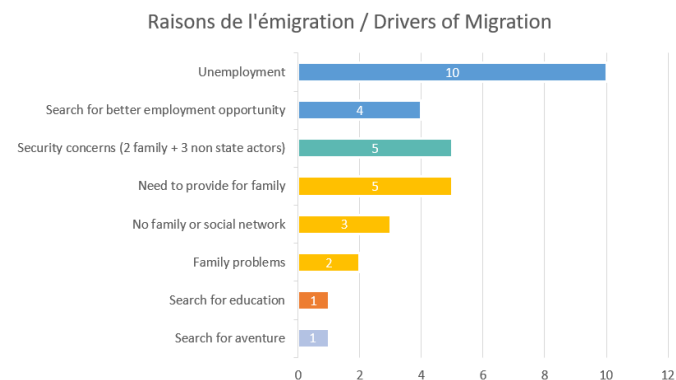
Sonja Zemmin, OIM

Dans le cadre du projet MARA (*Massnahmen für den Umgang mit renitenten Asylsuchenden*) et du projet pilote de retours sous une responsabilité unique, l'OIM Suisse & Liechtenstein a été chargée fin 2021 de réaliser une étude sur le profil et les motivations des migrants issus du Maghreb qui optent pour un retour volontaire. Cette étude avait pour but : (1) d'examiner les mesures en vigueur en matière d'aide au retour et de réintégration dans les pays du Maghreb ; (2) de développer l'aide au retour, et (3) de développer de nouveaux projets de prévention de la migration irrégulière.

Aux fins de l'étude, les enquêteurs de l'OIM ont interrogé dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) 23 requérants originaires d'Algérie, du Maroc et de Tunisie et 7 acteurs clés des CFA, dont Asyl-Organisation Zürich (AOZ), l'entreprise ORS Service AG (ORS) et l'aumônerie. La direction de l'OIM Suisse a mené des entretiens avec des représentants des ambassades du Maroc et de Tunisie. En 2020 et en 2021, l'OIM Alger avait déjà interrogé, sur mandat du SEM, des ex-migrants revenus de Suisse sur les motifs de leur retour et sur leur expérience de la migration. Les résultats de ces entretiens ont aussi été pris en compte dans l'analyse des données. Lors du voyage de suivi en Algérie de novembre 2022, ce sont les collaborateurs locaux de l'OIM qui ont été interrogés. Ce fut aussi l'occasion de recueillir des témoignages précieux sur la mise en œuvre et les difficultés de l'actuel programme de retour.

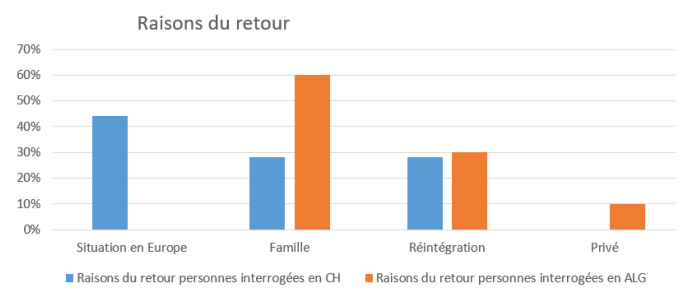
L'étude conclut que la migration irrégulière au départ de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie vers l'Europe est essentiellement dictée par des considérations économiques et familiales. Quels que soient leur lieu de résidence, leur niveau d'éducation et leur qualification professionnelle, bon nombre de personnes, et surtout les jeunes de 18 à 30 ans, considèrent que leur horizon est bouché. Un taux de chômage élevé, un marché de l'emploi peu attrayant, une offre de formation trop peu développée et la

tentation omniprésente de l'émigration avec ses promesses stéréotypées font passer au second plan les risques pourtant connus et les maigres chances de réussite en Europe.



Si certains décident de rentrer au bout d'un ou deux ans, la majorité reste. Ce choix est toujours expliqué par les « moteurs de l'émigration ». Chez certains, surtout ceux qui sont inquiets pour leur sécurité, ces motifs sont irrévocables. Plus de la moitié des sondés ne souhaitant pas rentrer semblent toutefois susceptibles de changer d'avis si leurs motifs d'émigration sont pris en compte et qu'un retour digne est possible.

La décision de rentrer au pays est avant tout dictée par des motifs familiaux, puis par la déception causée par de mauvaises expériences faites en Europe et par l'absence de perspectives, et enfin par l'aide au retour. L'aide au retour sous sa forme actuelle est donc rarement une incitation au départ. Quelques modifications permettraient peut-être d'en augmenter l'attrait et de favoriser la réussite à long terme du retour. Les mesures de prévention dans le pays d'origine semblent elles aussi prometteuses, surtout compte tenu de l'importance des liens familiaux et du réseau social pour la décision de partir.



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Les résultats des entretiens et la pratique de l'OIM d'autres pays, à la fois innovante et éprouvée, ont inspiré la formulation de mesures dont l'application est recommandée en Suisse et dans l'ensemble du Maghreb.

En Algérie, par exemple, l'OIM recommande que les migrants revenus au pays puissent utiliser sa clinique interne à Alger en raison du profil des migrants revenus de Suisse et de l'infrastructure locale. En effet, 75 % des mandats d'aide au retour accomplis par la Suisse entre 2020 et 2022 comprenaient une aide médicale au retour, dont plus de la moitié pour des problèmes de dépendance.

Certes, en Algérie, les soins de santé sont subventionnés par l'État et accessibles à tous, mais il en résulte des temps d'attente très longs et une inadéquation partielle des soins. Cette situation est particulièrement difficile pour les personnes dépendantes car en Algérie, l'usage de stupéfiants est un tabou institutionnel et sociétal. Les établissements publics distribuent des produits de substitution mais pas de traitements thérapeutiques, ni ambulatoires ni avec hospitalisation. Le pays compte une seule clinique privée qui propose, à des prix très élevés, des traitements contre les maladies psychiques, y compris les addictions.

La clinique de l'OIM Alger pourrait devenir un point de référence pour les ex-réfugiés rentrés de Suisse. Elle pourrait leur offrir, selon les besoins, les prestations suivantes : téléconsultation avant le retour, examen à l'arrivée, prescription du traitement reçu en Suisse en l'adaptant au contexte local, conseil et prise en charge psychiatriques ambulatoires et examens de médecine générale.

L'étude est disponible sur simple demande auprès de szemmin@iom.int.

Impressum

Éditeur : SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction : Carolin Nehme, OIM
Délia Baumgartner, SEM

Collaboration : Thomas Lory, SEM

Photos : © OIM, SEM

Layout : Christa Burger, SEM

Contact : SEM: 058 465 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail : info@sem.admin.ch
bern@iom.int

Internet : switzerland.iom.int
www.sem.admin.ch
www.youproject.ch

